



Réunion de Présentation GECE au Conseil du Cheval

COMPTE RENDU

MERCREDI 10 DECEMBRE À 15 HEURES

ROSIERES AUX SALINES

RÉUNION ORGANISÉE PAR	M. LEHMANN, Président du Conseil du Cheval de Lorraine
TYPE DE RÉUNION	Réunion de présentation et d'information
ANIMATEUR	M. LEHMANN Alain
SECRÉTAIRE	Mme JEAN Chantal
PARTICIPANTS	M. LEHMANN Alain, Président du Conseil du Cheval de Lorraine Mme MOZAT Claire, Chargée de Projet Conseil du Cheval de Lorraine Mme LAURENT Véronique, Présidente GECE Lorraine Mme JEAN Chantal, Secrétaire GECE Lorraine Mlle AUBERT Lorraine, Trésorière GECE Lorraine

Rubriques à l'ordre du jour

- Tour de table
- Présentation du GECE
- Présentation du Conseil du Cheval
- Questions diverses

DISCUSSION	Présentation du Conseil du Cheval
<p>Présentation du Conseil du Cheval et de son Président qui a « les deux casquettes »</p> <ul style="list-style-type: none">• Président Conseil du Cheval• Président ADECLOR <p>M. Lehmann nous demande combien notre groupement comporte de personnes mais aussi le nombre de reproducteurs.</p> <p>Le Conseil du Cheval c'est : Un Président nommé et élu par les différentes filières en Lorraine</p> <p>Il existe 4 collèges :</p> <ul style="list-style-type: none">• Collège 1 : ÉLEVAGE (Chevaux de selle loisirs et sports, poneys, traits)• Collège 2 : SPORT & LOISIRS (CRE, CDE, ACSOL)• Collège 3 : COURSES (Hippodromes, entraîneurs, jockeys, propriétaires)• Collège 4 : ACTIVITÉS Connexes (ACTELOR, EPL Agro, Vétérinaires...) <p>Chaque collège verse 200[€] par an au Conseil du Cheval Le Conseil du Cheval se réunit quatre fois par an. Il est le représentant unique au niveau des institutions régionales.</p>	



Il est également un Interlocuteur avec la DRAF et la Fédération du Conseil des Chevaux, ainsi que la chambre d'agriculture.

Il étudie les propositions émanant des associations, les manifestations et les projets

L'ensemble des projets de la Filière nécessitant des subventions, a l'obligation de passer par le Conseil du Cheval.

S' il y a une demande de subvention elle doit obligatoirement passer par le Conseil du Cheval.

Les projets doivent être : **STRUCTURANT ET COMMERCIAL DANS LA FILIERE**

Le Conseil du Cheval est né de la volonté du CRE, de l'ADECLOR et des COURSES

Le Conseil du Cheval peut prendre en charge dans le cadre d'organisation d'un stage les frais de formation.

Par exemple : Un stage peut être pris en charge par les Fonds VIVEA si des personnes participant au stage cotisent à la MSA

Le dossier de subvention doit passer devant une commission qui donne un avis favorable, défavorable ou demande des explications.

Il faut budgétiser l'ensemble des manifestations 2009 pour monter un dossier.

Comment se passe les élections au sein du Collège Elevage ?

Les élections sont internes à l'ADECLOR

L'ADECLOR c'est 600 reproducteurs et 1 000 chevaux.

Il faut plus de 100 reproducteurs au sein de l'association pour avoir une voix dans le C.A.

Il n'est pas nécessaire que le GECEL cotise à l'ADECLOR pour se faire élire.

Qui peut siéger à l'entité Elevage ?

ADECLOR : Association des Eleveurs de Chevaux de Lorraine est l'unique représentant

5 Membres Elus au sein de cette entité :

1. Le Président, M. LEHMANN
2. Un Vice Président, M.EURIAT
3. Un Représentant de la filière Poney, M. MORIN
4. Deux Représentants de la filière Trait, M. LERON
5. Un Représentant pour la filière Course , M. CHAMPION

Néanmoins il existe rattaché à cette entité un Représentant des Activités Connexes : M. RENDA Nicolas.

**INFORMATIONS
IMPORTANTES**



Le Fond Eperon doit supprimer prochainement les dossiers de subventions de 1 500 € à 5 000 €. Ces dossiers seront traités au niveau régional.

Subventions :

Après de la DRAF les subventions sont touchées l'année suivante.
Les subventions sont payées sur facture, donc après la manifestation.

Pour le GECE :

Le GECE doit postuler pour avoir une de ces personnes qui nous représente.
Le jour du Conseil d'Administration c'est un membre du GECE qui défend le dossier.

Point de Vue National :

Les Pouvoirs Publics ne demandent qu'une seule structure.
Cela se passe exactement de la même façon dans toutes les Régions.

Candidature au conseil d'administration du Conseil du Cheval.

Si la deuxième personne représentant l'association du cheval de trait n'est pas remplacée, nous pourrions être représenté au CA, au collège « élevage ». Les élections se dérouleront lors de l'AG.
Une lettre de candidature sera envoyée pour ce faire.